

Éolien offshore : Dunkerque a-t-il coulé Boulogne et Berck ?

Ségolène Royal a annoncé ce lundi matin le lancement d'un nouvel appel d'offres pour l'éolien offshore. C'est Dunkerque qui a décroché le jackpot. Ce choix pose pas mal de questions à Berck et Boulogne où l'on attendait beaucoup, en termes d'emplois et de retombées économiques, de la création du parc éolien imaginé par la société WPD.



Par La Voix du Nord

Publié: 5 Avril 2016 à 10h36 Temps de lecture: 4 minPartage :

Le seul maire de la Côte d'Opale à se friser les moustaches ce lundi soir est à trouver au Sud, du côté du Touquet. **Farouchement opposé au projet de parc éolien offshore au large de Berck, Daniel Fasquelle a sans doute accueilli l'annonce du choix de Dunkerque comme une excellente nouvelle.**

Des éoliennes à Berck, des emplois à Boulogne

En revanche, à Boulogne, il semble qu'on n'a pas vu le vent tourner. Car il faut rappeler que si le **projet d'installation de 30 à 80 éoliennes** en mer était prévu au large de Berck, **les Boulonnais comptaient bien récupérer une grosse partie du gâteau grâce à la maintenance du parc.** La

société allemande WPD, qui travaille depuis le départ sur le projet, évoquait la **création probable d'une centaine d'emplois à Boulogne**. Pour la petite histoire, les ingénieurs qui ont étudié ce dossier estimaient que **le port de Dunkerque bénéficierait aussi de retombées importantes**, notamment parce qu'il aurait été choisi pour l'acheminement des éoliennes et leur montage pendant toute la durée du chantier, ce qui aurait pu offrir du travail à 2 000 salariés pendant plus de deux ans. Aujourd'hui, l'heure n'est donc plus aux seconds rôles pour les Dunkerquois...

On en saura plus vendredi

Pour autant, **Ségolène Royal, en portant son choix sur Dunkerque, a-t-elle définitivement coulé Berck et Boulogne ?** On devrait le savoir vendredi, jour de la conférence « Croissance bleue et climat », organisée à Paris. La ministre de l'Environnement y sera interrogée par la filière éolienne et le syndicat des énergies renouvelables (SER) sur les autres projets envisageables à court terme en France dans le domaine de l'éolien offshore. Mais **dans les rangs des professionnels, on semble ne pas se faire d'illusions sur la probabilité de voir aboutir d'autres projets avant 2017** et l'échéance des élections présidentielles.



Le projet berckois-boulonnais, c'est quoi ?

Le projet le plus modeste prévoit la construction de **30 à 40 éoliennes sur le banc de sable dit Bassure de Baas, à 12 à 14 km au large de Berck** et 18 km du Touquet. On parle pour ce parc d'une **puissance de 250 mégawatts**. Il permettrait d'alimenter en électricité l'équivalent de Lille et Roubaix réunies (320 000 habitants). Le projet le plus ambitieux se situerait dans le prolongement du même banc de sable, à environ 20 km face à Berck. **Soixante à 80 éoliennes y seraient installées, soit une production de 500 MW**, l'équivalent de la consommation de la moitié du Pas-de-Calais (650 000 habitants).

Deux appels d'offres concernant l'éolien en mer ont déjà été lancés : l'un en 2011, au large des communes de Fécamp, Courseulles, St-Brieuc et Saint-Nazaire ; l'autre en 2013 sur deux zones au large du Tréport et des îles d'Yeu et de Noirmoutier.

Pas de réaction officielle



Frédéric Cuvillier, député-maire de Boulogne. Nous avons cherché, en vain, à obtenir la réaction de Frédéric Cuvillier ce lundi soir sur cette annonce-surprise qui remet en cause le projet qu'il portait contre vents et marées depuis plusieurs années.

La société WPD, qui a écrit le projet. « *Nous partons en réunion, nous communiquerons sur ce sujet ce mardi* », nous a répondu hier le chef de projet de la société WPD Offshore, qui travaille sur l'installation d'éoliennes au large de Berck. Il y a fort à parier que le sujet de la réunion portait sur l'annonce-surprise de Ségolène Royal.

Daniel Fasquelle, maire du Touquet. Retenu par une réunion de conseil municipal, le maire du Touquet n'a pas réagi officiellement. On le sait farouchement opposé à l'installation d'éoliennes en mer sur son territoire. Il y a un an, il avait même fait voter une motion contre ce projet, au conseil municipal. Dans sa croisade anti-éolien offshore, il s'était attiré le soutien d'une partie des marins-pêcheurs boulonnais.